

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 31

Artikel: Les gaités de la vie militaire
Autor: Marcel, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE.

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE PREMIER AOUT A PASSÉ

MAIS oui, il a été célébré selon la bonne tradition ! Les cloches, le soir, ont sonné, et les villages rassemblés ont chanté le pays et proclamé qu'ils l'aiment. Elles ont sonné dans tout notre bon canton de Vaud, unissant leurs voix à celles des autres cantons. Partout, nous avons vu s'allumer les feux de joie, points lumineux, brillants, attestant que nos montagnards, dans une même pensée, s'unissent aux manifestations populaires de la plaine.

Les organisateurs, qui sont d'excellents patriotes, ont eu la bonne idée de garder au 1er Août son caractère de simplicité et ceux à qui incombaient la tâche de parler en ce jour solennel, l'ont fait en toute bonne conscience, en mettant en vedette notre chère Patrie suisse.

A cette manifestation, nous y avons été de tout cœur, nous avons montré qu'on ne boude pas à l'écart et qu'on n'a aucune vergogne de s'affirmer citoyen de ce pays, fier de son passé et qu'on restera fidèle aux devoirs qu'il impose.

Et ce premier Août, nous l'avons fêté surtout parce qu'il a été consacré à l'armée, à nos petits soldats dans le besoin, ils ont bien mérités notre reconnaissance.

Hommage et reconnaissance. Certes, il y a des gens qui ont déjà oublié le 1er août 1914. Notre petite armée qui a monté la garde à la frontière et que, grâce à elle, l'invasion nous a été épargnée. Voilà ce qu'il faut rappeler, et s'il y a eu des dépenses, le fait d'avoir été épargné dépasse de beaucoup les graves événements qui auraient pu arriver.

Notre peuple, nous l'espérons, se sera acquitté de cette dette de reconnaissance. Une ample moisson aura été faite et l'avenir de ceux qui sont seuls, sera soulagé.

Cette œuvre-là, toute de gratitude et d'entraide, il faut la poursuivre. Elle réclame toujours davantage de dévouements et de générosités. Plus ce sera rapide, amical, plus ce sera efficace.

Au cri de haine contre notre armée, nous avons eu l'immense joie d'entendre la réponse douce et généreuse du pays : oblige au Don national.



ON PRECAUT SUTI

STASSE, l'è onn'histoire de tenotmobile que l'è veretablia quemet lo vo dio. D'ailleurs s'étai onna gandoise on la farai pas betà dein lo Conte, que ti clia que lo liè sant sant de tant bounne dzein. Respect !

Dan, po coumeincé pè lo tot fin coumeinceinent, ti lè paï dão mondo l'avant décidâ de teni onna tenablia pè Dzenèva rappoo à tenotmobile. L'avant châi Dzenèva po cein que l'è la capitale de la jographie. On lâi vayâi dâi z'hommo de ti lè carro de la terra : dâi nâi, dâi bllianc, dâi rodzo, dâi dzauno, dâi bregolâ, dâi mèlliâ, dâi fousm ; dâi prin bet, dâi pansu, dâi mi-gras

et dâi z'autro. Mâ ti dâi coo à cabosse, allâ pî ! Et po la leinga, mè z'anî ! dâi dzein à vo fêre crère que le dzenelhüs nâire fant dâi z'ao nâî ! Ein ant zu à dere dâi syllabe. Fallâi lè z'oûre !

Assebin, vo sède. Cein que l'avant à fêre n'ètâi pas dâo tant quemoudo. S'agessâi de dere cein que foudrài baillî à tenotmobilitre po que l'ausant tot cein que lâo faut quand vant d'on paî à on autre. Et, vo sède, avoué clia que machine sein bête devant, que fusant quemet l'oûra, on sâ ja-mé dein quin paî on è. On sâ crâi pe le Coulâie adan qu'on è dâa en Patagonie. L'è po cein que faut avai ti lè papâi que faut.

Et sè sant met à dèvesâ que desso, lè z'Allemand, avoué la coraille ; lè z'Etalien, avoué le man ; lè z'Hongrois, avoué le get ; lè Français, avoué la leinga, et dinse dâi z'hâore doureint. Lè z'on desant que lè tenotmobilitre dèvessant avâi dâi passeebo, dâi permechon de mécanique, et tot lo resto. Pu pas tot vo dere, lo Conte n'è pas prô grand.

L'avant ti dèvesâ que ion que vgnâi d'on paî bin pe lliie que lo Tsalat-à-Goubet. Desâi rein, vâi ma fâi. Et po fini, lâi diant dinse :

— Mâ, dite-vâ, dein voâtron paî, quin papâi l'ant te vôtre z'automobiliste ?

— L'ant tot cein que lâo faut, que repond l'autro.

— Vouah !

— Oï !

— Et guïero ein ant-te ?

— L'ein ant ion, et que l'è bin fé, allâ pî !

— On passeebo ?

— Na !

— Ouna permechon de mécanique ?

— Na !

— On papâi de brava dzein, que lâi diant acte de meurs ?

— Na !

Et deseint adi na ! na ! que cein mourgâve lè z'autro. Mâ l'è tot cein que l'ant po ein terî.

Po fini, l'ant einvoyâi onna délégachon — lè dinse qu'on dit ora — dein clia paî po vére clia papâi que ti lè z'automobiliste dèvessant adi avâi avoyu leu quand faisant onna veryâ ?

Sède-vo que l'etâi ? Na ! Eh bin ! L'etâi lâo permis d'einterrâ. — Marc à Louis.

LES GAITÉS DE LA VIE MILITAIRE

TA vie militaire est riche en événements gais et les difficultés du service ont leur compensation dans les joyeux souvenirs qu'on en retient et qui nous ont mieux aidés à supporter les fatigues.

Les marches, la pluie ou les grands froids s'oublient, mais ces bons mots entendus au moment même où l'on en avait besoin, ces aventures cocasses ou drôles, tout cela ne s'efface pas complètement de la mémoire et quand on les rappellera plus tard, à quelque vieux compagnon d'arme, il s'y joindra peut-être un soupçon de mélancolie ou de regret : « C'était le temps de la jeunesse... »

Un cours de répétition, ce n'est pas seulement des commandements brefs, des déploiements en tirailleurs ou des corvées, c'est aussi la rencontre éphémère entre de vrais amis, qui sans cela, n'auraient jamais pu se connaître.

Et voilà pourquoi ceux qui s'en vont, en dépit de leur joie, ont un peu de tristesse au cœur en

serrant tant de mains rugueuses.

Ils sont contents d'avoir fini leur temps, mais tout de même, ils laissent derrière eux bien des choses qui constituaient une parcelle de leur existence et qui « déjà » n'est plus.

Et maintenant, ils jugeront avec plus d'indulgence un passé qui leur a, malgré tout, donné quelque bonheur, ils se rappelleront la simplicité de leur vie et de leurs joies, et toutes ces aventures qui font les heures plus brèves...

Il y eut celle du fusilier Michel qu'on se racontera sans doute encore longtemps et qui fut si réjouissante : affublé d'un chapeau de paille et couvert d'une blouse, il s'était mis à jouer aux quilles vers les onze heures du soir, aux abords du cantonnement. La nuit était noire, et de son propre aveu, il devait l'être aussi. La garde, en faisant sa ronde, aperçut le coupable, et naturellement, il fut puni d'un dimanche aux arrêts.

Tant bien que mal, on fit d'un local quelconque un cachot provisoire en ficelant la porte et la fenêtre qui donnait sur la rue. Le fusilier Michel y prit place. C'était le seul prisonnier et la nouvelle avait causé dans le village un gros émoi.

Quant aux soldats de la compagnie, ils avaient résolu de ne point laisser mourir de faim ni de soif un aussi gentil camarade. Ce fut bientôt la préoccupation de toute la troupe et de toute la population que d'alléger son infortune en l'entourant de sympathie et de tendresse.

Quelqu'un lui glissa du chocolat, un autre un cornet de biscuits, un troisième un grog au rhum. Une jeune fille arriva, les mains pleines d'oranges ; une dame apporta deux litres de vin, une paysanne alla chercher des œufs tout frais pendant qu'une voisine accourut avec du fromage. Une fillette avait mis ses derniers sous à l'achat d'une boîte de cigarettes, un petit garçon se priva de carâmels pour les offrir au malheureux auquel une bonne vieille maman tendait des tranches de gâteau, et le fusilier Michel n'avait pas exprimé un merci qu'il était comblé de nouveau. A quatre heures, il eut du thé, à cinq l'apéritif, à six le dîner. Et quand les soldats de la garde, un peu plus tard, vinrent lui apporter sa pitance, il les reçut avec hauteur :

— Je ne mangerai pas, dit-il.

Le soir, au cantonnement, il y avait un homme légèrement ému qui distribuait des bouteilles à ses compagnons et des paquets de friandises : c'était lui qui semblait revenu de tous les plaisirs du monde et qui planait bien au-dessus des contingences matérielles.

Il y a aussi l'exploit du fusilier Ganguillet qui partit à la recherche d'un cheval à la veille des manœuvres et qui revint en automobile, une fois les opérations terminées. Il était seul, bien entendu.

— Où, diable, avez-vous passé ? lui demanda son chef ?

Il avait eu deux jours pour imaginer un itinéraire, il le débita sans bavures. A l'entendre, il avait couru durant des heures, franchi des fossés et trompé l'adversaire en soldat téméraire, il méritait les plus chaleureux compliments et les attendait d'un pied ferme. Il ne les obtint pas, mais

son capitaine avait assez d'esprit pour ne point lui tenir rigueur :

— Allez, lui dit-il en riant.

Alors, un loustic de murmurer imperceptiblement : il est content, le capitaine, il n'a pas retrouvé son cheval, mais Ganguillet n'est pas revenu sans « monture ».

* * *

Il s'agissait, une autre fois, d'aménager un cachot dans un local ouvert à tous les vents.

— Les prisonniers vont pouvoir s'échapper, déclare un officier.

Il fait venir un serrurier qui changea la serrure et qui consolida la porte.

— Ils pourront s'enfuir tout de même...

La fenêtre est alors condamnée et protégée par une grille.

— Et par là ?

Il y a, en effet, une autre porte. Il faut la clore aussi bien que possible.

Or, malgré tout, les chances de salut subsistaient dans la place.

Survint un lieutenant qui considère d'un œil moqueur tous ces travaux de fortifications :

— Ce sont des soldats vaudois que vous voulez enfermer là ? dit-il.

— Bien entendu.

— Alors, à quoi bon tant d'histoires ? Supprimez les serrures et les grilles et contentez-vous de placer un simple écriteau sur la porte : « Défense de sortir ».

En voilà un qui devait être psychologue !

* * *

La troupe est en marche. Il faut se méfier des buissons et des bois, car l'adversaire est proche. On a chargé les fusils, et tandis que le jour se lève, on chemine en silence. Tout avion doit être considéré comme ennemi. Les moins chauvins se piquent au jeu et foulent l'horizon. Soudain, un ronflement de moteur, dans les nuages blancs un grand oiseau surgit. C'en est un !

Les soldats se sont couchés des deux côtés de la route, épargnés au hasard, cependant que l'avion descend rapidement et passe en rasant le sol, au-dessus de leurs têtes.

On se relève un peu troublé : en temps de guerre, hein, tout de même ?

Alors une voix placide s'élève au bout d'un rang, une bonne voix de campagnard sincère.

C'est le fusilier Devenoge qui dit son impression :

— Pouète bête, va !

Et la troupe a repris sa marche à travers bois, plus gaie et plus alerte.

Il a fallu cet accent du terroir pour vous ramener tout à coup dans la réalité : il n'y a pas de guerre, il y a seulement des soldats pacifiques, foulant au pied des primevères et des violettes dans le petit jour matinal. *André Marcel.*

A l'épicerie. — Trois gosses entrent.

— Je voudrais pour 20 centimes de jus, dit le premier.

Consciemment, l'épicier gravit son échelle double, prend sur le rayon supérieur le carton de Cassano et sert son jeune client, puis remet carton et échelle en place.

— Et toi, que veux-tu ? demande-t-il au second.

— J'en voudrais aussi pour 20 centimes.

— Tu ne pouvais pas me le dire tout de suite ?

Après l'avoir servi, l'épicier, prudemment, s'adresse au troisième :

— Et toi, en veux-tu aussi pour 20 centimes ?

— Non, monsieur.

Remise en place du carton de jus et de l'échelle.

Puis :

— Alors, que veux-tu ?

— J'en voudrais que pour dix !

LAUSANNE AU TEMPS JADIS

12 novembre 1703. — Messieurs Bourgmestre, Boursier et Banderets examineront si l'on pourra établir un régent d'Escole pour l'instruction des enfants des Rapes (partie de territoire lausannois situé dans le Jorat, Montblession, Vers-chez-les-Blanc, Chalet-à-Gobet, Montherond) et de la pension que l'on lui pourra donner. (Il n'y en avait donc point avant cette époque).

20 novembre 1703. — A Isaac Huguenin et à

sa fée (femme) attestation de son bon comportement pour le temps qu'ils ont demeuré en cette ville.

6 décembre 1703. — Mandement à Mons. Secretan, fermier de St-Sulpiz de se pourvoir incessamment d'un autre cheval à la place de celuy qui l'a fait produire sur Montbenon qui ne fut trouvé bon, de même à Mons. Réal. (Il y avait eu une revue des chevaux bons pour les dragons et les caissons).

Deffense a tous hostes, cabaretières et traiteurs d'acheter aucun cochon ladre à peine de cinquante florins de bamp. Deffense a aucun marchand de vendre du cochon qui ne soit sein (sain) et non ladre ny taré a peine d'estre obligé de le reprendre.

13 décembre 1703. — Aux gouverneurs de Cugy les six quarterons de messel qu'on leur donnait autrefois pour l'entretien de leurs pauvres à condition qu'ils ne les laissent pas aller mendier. (La mendicité était une plaie de l'époque).

Mr. le procureur fiscal fera visiter Françoise D. par une sage-femme pour scavoir si elle est en état d'être appliquée à la torture, auquel on la fera soulever à la simple corde pour l'obliger à dire à qui est l'enfant qu'elle a fait et les autres crimes qu'elle a commis.

3 janvier 1704. — Le Sr Guye hoste de l'Ours, mettra deux chandelles allumées dans des lanternes devant la maison toutes les nuits qu'il y aura des chariots.

Messieurs Juges et commis iront à l'Evesché interroger Elisabeth Rietz de Dalliens et Françoise Delisle et les feront appliquer à la simple corde pour les obliger à confesser leurs crimes.

Monsieur le cons. André De Saussure ira présenter du vin d'honneur à Mons. le Duc de Vandôme qui doit passer ici dans quelques jours.

9 janvier 1704. — On ordonne la pierre de vingt livres pour Elisabeth Rietz et Fse Delisle.

11 janvier 1704. — On appliquera la pierre de 50 livres à El. R. Fse D.

12 janvier 1704. — Fse D. ayant confessé ses crimes, elle est condamnée à être fustigée jusqu'au sang et à être marquée au fer à l'épaule et bannie (pour profession non avouée).

15 janvier 1704. — La fee de Liardet est condamnée à dix florins pour avoir retiré (logé) sans permission la fee d'Abraham Guignet.

5 février 1704. — Jean Amaudruz du Mont ayant proféré des paroles de mespris contre cette magistrature et contre d'autres personnes estant yvre est condamné à vingt heures de prison a pain et eau et vingt-cinq florins d'amende.

On confirme le traité fait en Chambre des Banderets pour la pension du Régent pour l'instruction des enfants des Rapes qui porte qu'on lui donnera annuellement un sac de froment, un sac de messel et un escu blanc d'argent, le tout payable par les quatre quartiers, le 1er quartier à pasques prochain, le second à la Saint-Jean, le 3e à la St-Michel et le dernier à Noël.

7 février 1704. — Mons. le procureur des pauvres fera conduire à la Discipline la fille de Bron qui fait la possédée et la fera bien étriller (sic) jusqu'à ce que les démons soient débors.

14 février 1704. — Anthoine Cherin toléré en cette ville jusques au mois de may pour prendre les darbons.

LE RETOUR DE LA POITRINE

31 mars 1704. — AI lu vingt courriers de mode, et je puis vous annoncer une grande nouvelle : on va de nouveau, porter les seins ! Après vingt ans de domination, la poupee à Jeanneton qui n'avait ni ceci, ni cela, est honteusement déchue de ses droits. Finies les jambes minces, les silhouettes filiformes, les poitrines plates ! Nous allons revoir les Grâces plantureuses, que Napoléon Ier aimait tant ! Salut à la Vénus bien nourrie, prometteuse de postérités ! Désormais nos femmes ne s'assoiront plus sur des hypothèses. Au lieu de se faire maigrir, elles chercheront l'embonpoint ; ainsi en ont décidé les couturiers, et les médecins encouragent cette révolution. Il

va falloir transformer toute l'esthétique de la femme, et ce n'est pas un petit travail. Mais que voulez-vous ? Les créatures étiées, plates, ne sont plus de saison ! Hier, nos élégantes suivaient un régime sévère pour se faire maigrir, et ce régime restera comme un monument d'absurdité. Maintenant ces dames pourront manger à leur faim, boire du vin, dévorer des tartines ; elles seront grasses à souhait et ressembleront à ces splendides créatures dont la Renaissance a fixé l'effigie. Ce fut la belle époque du corps féminin ; aux XVII^e et au XVIII^e siècles, la femme présente des réalités encore appréciables. Il fallut le Romantisme pour créer la Muse éthique des passions enfiévrées. Depuis vingt ans, l'androgynie plate s'était installée ; que vont devenir les malheureuses qui s'étaient astreintes à refuser toute nourriture pour « garder leur ligne » ? Nous allons revoir de belles personnes saines, qui n'auront pas honte de leur poitrine, qui ne rougiront plus de leurs muscles ni de leur teint cuivré au soleil ; je n'ose admettre que ce soit un retour au bon sens, à la vérité, ce serait trop beau !



LETTRE DE LA MONTAGNE

J'AI retrouvé mes bouquetins du val de Bagnes. Sur les roches grises brûlées par le soleil, parmi les touffes d'herbe fine, ils vagabondent en liberté et les flancs abrupts du Mont Pleureur servent de cadre à leurs ébats. La cascade du Giétraz et la Dranse rageuse leur font un concert sans fin. Une ceinture de glaciers étincelants borne leur horizon. Maîtres de l'Alpe sublime, ils ont oublié les parcs de leur enfance, prisons dorées du monde civilisé ; ils sont retournés à la nature. Le printemps, nous dit-on, les vit descendre dans les parages de Lourtier où il contèrent fleurette aux chèvres de la « bergerie ». Prouesses d'intérêts dont on reparlera plus tard !

Pour l'instant, la station de Fionnay retient notre attention. Sur les blocs parsemés dans son petit lac, au pied des sapins verts et des rochers nus, une cinquantaine de jeunes gens exposent leurs corps brûlés par le hâle de la montagne. De temps en temps, l'un d'eux plonge et nage jusqu'au rocher le plus proche. D'autres chantent des airs populaires de la Suisse allemande. Ce sont des étudiants en séjour au « mayen » de Bonatchesse. Avec l'appui du gouvernement valaisan, ces garçons se livrent à des travaux d'aménagement et de mise en culture de terrain sous la direction technique du Service fédéral des améliorations foncières. Ils sont logés dans les « raccards » et de charmantes étudiantes assurent les soins du ménage et du service intérieur. Vacances universitaires où l'on joint l'utile à l'agréable !

Sur un radeau rustique, des gosses à moitié nus piaillent et jubilent. Moi, je songe à la Dame du Lac, à Montreux-Plage, aux eaux tièdes du Léman...

Le lac de Fionnay est formé par la chute du torrent de la Rosa blanche. Pour en augmenter le volume, on y conduit, par un canal, l'eau de la rivière. Le limon des glaciers met des taches claires dans le bleu.

Et là-haut, sous le nid d'aigle qui domine le vallon romantique, le vieux chamois de l'an dernier montre son manteau brun à demi caché par les touffes d'herbe et les rugosités du sol. Philosophe égoïste et misanthrope, il est le souverain de cette terre ingrate et il se rit des appétits humains.

Les gens de la contrée fauchent le foin. Les mullets têtus et les chèvres folâtres sont de nouveau partie intégrante du paysage. Le soir, devant les portes des chalets, l'on devise.